

Département Relations CP-CDA

PV n°1 : Réunion du 4 décembre 2025. Adeps de Jambes

Présents :

Pour le Conseil d'administration (CDA) : Philippe Aigret, Fabrice Appels, Jean-Pierre Delchef, Marie-Thérèse Joliet, Catherine Nicolas et José Nivarlet.

Pour les Comités provinciaux :

- Liège (Lge) : Martine Corbisier et Benjamin Riga
- Hainaut (Hai) : Philippe Bolssens et Christophe Notelaers
- Bruxelles Brabant wallon (BBw) : Olivier Monsieur et Déborah Romeyns
- Namur (Nam) : Jean-Louis Jacobs, José Lauwers et Olivier Pierre
- Luxembourg (Lux) : Jean-Marie Fivet et Paul Groos

Pour la Direction générale : Pierre Thomas.

1. Accueil des participants

Fabrice Appels souhaite la bienvenue à toutes et tous. Il remercie les provinces d'être au complet. Il demande d'être concis afin d'avoir le temps d'aborder l'ensemble des questions.

2. Approbation du PV de la réunion du 21/01/2025

Le dernier PV est approuvé à l'unanimité.

3. Compétition 2026 – 2027

3.1 Les séries de 12 équipes

Fabrice Appels questionne les provinces sur la composition des séries à 12 équipes. Le LUX et NAM y sont déjà passés. LGE est toujours à 14. Dans le HAI, les dames sont déjà passées et leurs clubs sont contents. Pour les hommes, aucun grincement de dents n'est entendu.

3.2 Arbitrage

3.2.1. Inventaire du nombre de matches provinciaux et régionaux par week-end sans arbitre

- HAI : aucun en seniors, 30 matchs jeunes sans arbitres disponibles en 8 journées (soit entre 3 et 4 par journée en moyenne).
- BBW : 7 matchs seniors
- LUX : 17 matchs
- NAM : 2 matchs seniors
- LGE : 2 en seniors pour le début de saison. Une vingtaine par semaine en jeunes
- CDA : 2 matchs jeunes régionaux

3.2.2 Bilan des cours d'arbitrage e-learning et présentation du projet jeune.

Philippe Aigret : 156 nouveaux arbitres ont suivi la formation durant la 2024-2025, avec un peu plus de 300 inscriptions initiales. Pour 2025-2026, nous avons une centaine d'inscriptions actuellement, avec 51 arbitres qui ont terminé le cursus. Avant nous perdions un bon nombre d'arbitres quand ils commençaient à siffler. Lors de la première saison du nouveau système, la perte a lieu pendant l'e-learning. Pour corriger cela, le Département arbitrage assure un meilleur suivi des candidats qui traînent entre leurs modules. Une séance de question réponses est également organisée en fin de formation théorique. La formation pratique qui dure trois heures est mieux structurée et cadre étroitement les formateurs.

LUX : La formation pratique devrait être plus longue.

Philippe Aigret : Dès la formation finie, les nouveaux doivent être encadrés. Certaines provinces ont mis en place des tutorats ou des mentorats.

LUX demande que les consignes détaillées du Département arbitrage vers les CFA soient également communiquées aux CP.

Philippe Aigret : Cette information détaillée est accessible aux CP via les réunions du Département arbitrage auxquelles participent les cinq CFA.

BBW : Le Département arbitrage de BVL présentait des chiffres de l'évolution de ses effectifs. De tels chiffres existent-ils chez nous ?

Philippe Aigret : Sans historique reçu, ses chiffres ne commencent que la saison passée. L'effectif en août 2025 est de 196 brabançons, 196 hennuyers, 211 liégeois, 72 luxembourgeois et 123 namurois. Il y a 108 filles pour 690 garçons. Elles sont trop peu nombreuses et font l'objet d'une attention particulière. Il y a de nombreux autres paramètres. Les chiffres permettent entre-autre de suivre la pyramide des âges et de veiller au rajeunissement de l'effectif. Cet exercice a été fait à Namur sous sa présidence, révélant une progression à l'exception d'un creux dans les effectifs qui a eu lieu avec le Covid. Les arbitres sifflant peu de matchs ont arrêté. Depuis, l'effectif augmente à nouveau.

Le statut d'arbitre dans Bigcaptain pour un membre n'est pas représentatif. Il est indiqué par le club. Ce statut peut être obsolète depuis longtemps. La valeur indicative est la licence-des arbitres par saison.

Une centaine de participants a suivi une des formations d'arbitre de club agréées par le Département arbitrage. Cette agréation est nécessaire pour garantir le contenu et la philosophie d'une formation mini-basket. Seule une participation à une formation agréée est valable pour le dossier de labellisation.

3.2.3 Frais de déplacement des arbitres et bénévoles.

Jean-Pierre Delchef : le dossier du défraiement des arbitres est en cours. La définition fédérale d'une agglomération est déterminante pour la suite du dossier et il convient de souligner qu'il y a d'autres agglomérations que l'agglomération bruxelloise.

3.2.4 Application du PC1.

Les CP et le CDA s'accordent sur le fait que pour un arbitre qui siffle dans une autre province que dans la province où il est affecté, ce sont les règles de la province qui l'accueille qui s'appliquent.

Le CP de sa CFA transmet au CP de son club les informations nécessaires à l'application du PC1. Toutefois le bonus visé à l'article PC1 revient toujours à son club d'affectation.

Fabrice Appels : Selon le ROI, chaque province est libre d'appliquer la règle PC1 de son choix en ce qui concerne le nombre de matches de jeunes à diriger.

LGE : quatre matchs par mois sur deux week-ends différents.

BBW : 3 matchs par mois, les chiffres d'avril sont appliqués pour mai. Ceux de septembre sont appliqués rétroactivement en août. Mais souhaite de supprimer les montants pour mai et août vu qu'il n'y a pas de matches de jeunes joués pendant ces 2 mois.

HAI : 2 matchs par mois pour ne pas pénaliser les jeunes arbitres qui jouent encore. Mai est la copie d'avril. Le mois d'août est octroyé si l'arbitre a rendu son inscription et son certificat médical.

LUX : 5 matchs en huit semaine. 50% des prestations en mai et août.

NAM : 2 matchs par mois.

Les Provinces ne s'accordent pas sur une règle commune.

Philippe Aigret : les prestations des arbitres nationaux ne sont pas accessibles. Il convient de leur accorder le PC1 tant qu'ils sont listés par le NDR.

3.3. Gestion des compétitions

3.3.1. Calendrier des activités 25 – 26.

Fabrice Appels rappelle aux provinces les outils de diffusion de l'AWBB et la disponibilité de la responsable communication pour la promotion des activités provinciales.

3.3.2. Calendrier des finales de coupes provinciales

- HAI : 14 et 15/03/2026 lieu à Dottignies
- BBW : 21 et 22 mars au BCD Wavre
- LUX :
 - Finales coupes Jeunes
Journée A : samedi 14 mars 2026 (U12F, U14G, U16F, U18G) / Belfius BCCA Neufchâteau
Journée B : dimanche 15 mars 2026 (U12G, U14F, U16G) / BC Athus
 - Finales coupes Seniors
Samedi 21 mars 2026 / BC Messancy
 - Finales coupes 3X3
Samedi 23 mai 2026 (U18 et Seniors) / Royal Junior Arlonais
Samedi 30 mai 2026 (de U12 à U16) / BC Athus
- NAM : du 10 au 12 avril 2026 à Ciney.
- LGE : 14 et 15 mars lieu à désigner
- AWBB : 28 et 29/03 à Ottignies-Louvain-la-Neuve

3.3.3. Feuille de match électronique

Pierre Thomas : Les feuilles U8, U10 et U12 sont actives. Les problèmes liés à la compression des feuilles sont résolus. Le bug avec l'alerte S est connu. Ainsi que celui de l'alerte R qui ne tient pas compte des changements des listes PC53.

NAM : Y a-t-il un tuto spécifique à l'utilisation de la feuille électronique U10.

Pierre Thomas : Le tuto spécifique n'est pas encore disponible.

3.3.4 Suivi des vérifications en Mini-Basket

Nombre d'amendes attribuées pour le manque de délégués de club pour chaque catégorie jusqu'au 16/11/2025 inclus.

- HAI : U8 : 8 / U10 : 15 / U12 : 8
- BBW : Pas d'encodage d'amende.
- LUX : U10 = 4 - U12 = 7
- NAM : U12 - 0 - U10 14
- LGE : 19 en U7, 1 en U8 et 12 en U10.

Un débat s'ouvre sur l'absence de contrôle, des corrections ultérieures sur les feuilles papier, la présence de parents et de formateurs non-affiliés, les difficultés du contrôle de l'identité avec la qualité variable des photos téléchargées et sur le fait que les arbitres ont vingt minutes pour contrôler les identités.

Fabrice Appels s'étonne que le BBW voit les infractions mais ne les sanctionne pas.

Jean-Pierre Delchef recommande au BBW d'appliquer les amendes du mini-basket.

Le CP BBW appliquera les amendes à partir du 01/01/2026.

3.3.5. Contrôle des sanctions infligées par les organes judiciaires.

Jean-Pierre Delchef constate que le CJP de Liège contrôle les joueurs suspendus à la demande de son CP.

LGE : Stupéfaits parce qu'ils n'ont rien demandé pour les joueurs suspendus mais qu'ils utilisent, ponctuellement, les informations transmises.

La conclusion est toutefois unanime : le CP est la seule instance fédérale visée par l'article PA 74.

4. Gestions de l'AWBB

4.1. Inventaire des dérogations liées à l'action des comités provinciaux

Jean-Pierre Delchef détaille les dérogations traitées par le CDA. Beaucoup concernent le mini-basket. Des dispositions spécifiques pourraient être envisagées. D'autres concernent le PM9.10, le PC42ter ou les modifications de listes PC53 vers une autre équipe évoluant dans une série d'une même division.

Jean-Pierre Delchef souligne le manque de contrôle du passage des joueurs avec la VBL.

Jean-Pierre Delchef précise qu'aucune dérogation ne concerne le fonctionnement des CP.

4.2. JRJ

José Nivarlet détaille le programme des JRJ. En formule 3x3 le 18 janvier à Waremme et le 8 mars en 5 contre 5 à Jumet.

LGE : il n'y a plus de CTJ à Liège.

4.3. Bilan des assemblées provinciales 2025

Fabrice Appels a participé à quatre des cinq assemblées provinciales. Il en a eu un bon ressenti malgré les deux petits couacs. Il rappelle qu'une délégation du CJP doit être présente.

4.4. Organisation des assemblées provinciales 2026

4.4.1. Calendrier des assemblées provinciales

- BBW : Vendredi 29 mai 2026 endroit à désigner
- HAI : Samedi 30 mai 2026 à 10.00 heures à Stambruges
- LUX : Vendredi 29 mai 2026 à 19.15 heures à Neufchâteau
- NAM : Vendredi 29 mai 2026 à 19h30 à Ciney
- LGE : Mercredi 20 mai 2026 endroit à désigner

4.4.2. Mise à l'honneur des membres fédéraux.

LGE : Le CP qui organise doit être informé des personnes mises à l'honneur par le groupe des parlementaires.

LGE et LUX : Si le CP souhaite pour certaines personnes qui mériteraient d'être à l'honneur mais qui ne remplissent pas les conditions de pouvoir leur exprimer leur reconnaissance.

Jean-Pierre Delchef : Si les CP souhaitent mettre à l'honneur ces personnes, le CDA peut leur décerner une reconnaissance autre que la plaquette fédérale ou le titre de membre d'honneur.

4.4.3. Suivi des courriers ou mails du CdA adressés aux CP

Jean-Pierre Delchef souligne l'importance de connaître le suivi apporté par les CP aux communications qui leur sont adressées par le CdA. Le plus souvent un simple accusé de réception suffit.

4.4.4. Présence des membres fédéraux aux réunions des comités provinciaux.

Fabrice Appels souhaite que les parlementaires et les administrateurs soient invités aux réunions du CP.

LGE : ils sont toujours invités mais sont souvent excusés.

NAM : le président est toujours présent mais discret.

5. Transmission des PV des CP pour le vendredi 10h00

Fabrice Appels rappelle le délai pour une publication dans la newsletter hebdomadaire.

6. Divers

6.1. CDA :

6.1.1. Respect de l'application des règles en matière de taxes et amendes.

Philippe Aigret insiste afin que toutes et chacun n'oublient pas le point 3.3.4.

6.1.2. Nouvelles du « futur » règlement Régional Jeunes.

Marie-Thérèse Joliet reprend les points essentiels de la réforme du Championnat jeune régional comme la facilitation d'intégration des équipes après les U14 avec une pondération des équipes liée à la labellisation structurelle de leurs clubs et de leurs résultats sur deux saisons.

Pierre Thomas : Le groupe de travail opte pour la pondération structurelle pour adapter le niveau de l'équipe.

Le passage à trois niveaux de 12 équipes. Le troisième niveau serait interprovincial. Les séries élites provinciales devraient s'organiser sur deux tours distincts.

BBW : une saison avec des tours distincts complique l'occupation des infrastructures. Les séries de 6 deviennent problématiques quand il y a des forfaits généraux.

NAM rapporte une suggestion reçue : Afin de sortir des séries de six et du sentiment de certains d'avoir des poules dures et des poules faciles, le premier tour du championnat régional pourrait être organisé comme la Ligue de Champions de l'UEFA. Chaque équipe jouerait qu'un match sans retour contre plus d'équipes. Cette formule minimise l'impact d'un forfait général, dilue les forces et apporte de la souplesse dans la confection du calendrier.

Marie-Thérèse Joliet : La saison avec deux tours distincts est nécessaire pour le second tour national.

6.1.3. Demande de propositions de modification statutaires portant sur l'action des CP (mars 2026).

Fabrice Appels rappelle que le Département CP-CDA est aussi un lieu d'échange pour les modifications statutaires.

6.2 HAI :

6.2.1. Où peut-on trouver le règlement de la compétition U12 interprovinciale ? Un club regrette que l'appel à candidature a été opaque.

Catherine Nicolas : le règlement de la compétition U12 interprovinciale est dans une newsletter. Cette compétition répond à une demande de clubs vis-à-vis de la Direction sportive afin de structurer des rencontres amicales de haut niveau. Seuls les clubs qui ont sollicité cette structure font partie du projet actuel. Si ce projet est concluant, cette compétition pourrait s'ouvrir à d'autres équipes et avoir un règlement bien visible sur le site de l'AWBB. Le règlement U12IP sera ajouté sur le site de l'AWBB.

La Direction sportive rencontre les clubs pour une évaluation en décembre. Elle réfléchit également pour les critères d'accessibilité.

Catherine Nicolas rappelle que les équipes qui participent au projet U12 interprovincial sont des équipes provinciales de Mini-basket à part entière et que cette compétition n'apporte aucun avantage à ces clubs.

6.2.2 : Le Hainaut s'étonne que selon une récente publication, la mi-temps senior en province de Liège n'est que de 10 minutes contrairement au code de jeu.

LGE : Cette durée est d'application depuis plus de 90 ans !

Philippe Aigret : Le code de jeu impose 15 minutes de mi-temps.

6.3 LGE:

6.3.1 Où en est la facturation électronique de la trésorerie des CP ?

Pierre Thomas : Tout est en place pour les clubs assujettis à la TVA. Peppol est prêt. Le SPF accorde une tolérance durant le premier trimestre 2026. Pour les clubs qui ne sont pas assujettis, ils devront basculer à la facture électronique en 2030.

6.3.2. Facturation électronique : quid des sessions d'information de l'AISF.

Pierre Thomas : des webinaires de l'AWBB seront organisés la semaine du 22 décembre.

6.3.3. La feuille crée une alerte R pour les joueurs dans les centres régionaux.

Pierre Thomas : le problème est connu mais une licence de joueur est nécessaire pour associer les joueurs à un autre club.

6.4 LUX : Quid des formulaires pour les demandes de modification et l'annonce des forfaits ?

Pierre Thomas avance sur les divers workflows.

6.5. BBW : Comment contrôle t'on le PC89 ?

Fabrice Appels : quelles que soient les difficultés pour effectuer le contrôle : il faut respecter le règlement.

Jean-Pierre Delchef conclut : Le Département Relations CP-CDA réunit des bénévoles qui œuvrent pour une évolution constante du plus beau sport. Il souligne la présence au complet et la cordialité des échanges même si les avis divergent. Il remercie Fabrice Appels qui tient ses promesses et qui est au service des relations CP-CDA.

Fabrice Appels ferme la réunion à 20h46.

Olivier PIERRE
Secrétaire

Fabrice APPELS
Président